

Vœux du Maire et Président de la CODECOM

Vendredi 17 janvier 2014

Je tiens tout d'abord à vous présenter les excuses de Christian NAMY, Président du Conseil Général et de Jean-Louis DUMONT Député qui nous rejoindra avec un peu de retard.

C'est avec beaucoup de plaisir que l'équipe communautaire, l'équipe municipale et moi-même, nous vous accueillons pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Meilleurs vœux à toutes et à tous, des vœux de bonne santé pour vous-même et vos proches, des vœux de réussite dans vos projets, des vœux de justice, de solidarité et de renforcement des relations humaines que nous tissons au quotidien.

Nous avons une pensée particulière à l'égard des personnes souffrantes, des familles, des jeunes, des personnes âgées dont beaucoup sont en dessous du seuil de pauvreté, ici, comme partout.

Quant on parle du seuil de pauvreté, il convient tout de même de rappeler que la Lorraine se classe au 5^{ème} rang des plus forts taux de pauvreté en France. Ce qui est nouveau, c'est que des personnes à temps partiel sont, de plus, touchées par la pauvreté, tandis que les licenciements et le chômage continuent d'augmenter dans un contexte d'aggravation, des inégalités de fraude et d'évasion fiscale qui écoeurent bon nombre de concitoyens.

Nous subissons une crise économique et sociale sans précédent depuis celle de 1929, conséquence de la politique financière exacerbée et de la crise des subprimes venus des Etats Unis en 2008.

Dans ces conditions, le rôle des organisations caritatives bénévoles et du CCAS est indispensable pour atténuer un peu les souffrances.

Savez-vous, par exemple, que les heures de bénévolat chiffrées à la demande de la cour des comptes pour les Restos du Cœur s'élèvent pour la dernière saison 2012-2013 à 68 000 euros pour 22 bénévoles.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur implication à faire vivre et à développer nos associations. Pour les jeunes, c'est la prévention et le respect, c'est également l'école des droits et des devoirs. Pour les adultes, c'est la cohésion sociale, les relations humaines, le vivre ensemble. Leur action est irremplaçable.

Comme il est de coutume, je vous présente un bilan succinct de l'année écoulée et de nos projets.

En 2012-2013, nous avons contribué au maintien du 3^{ème} RHC grâce à des interventions pertinentes bien argumentées dans l'unité la plus large avec Christian NAMY et Jean-Louis DUMONT. Nous avons un engagement du Ministre de la Défense Jean-Yves LE DRIAN de doter notre régiment du nouvel hélicoptère NH 90 à l'horizon 2020. Nous continuerons d'être vigilants sur cet objectif et pour que notre base aéronautique sans équivalent en France puisse également accueillir un régiment de drones. Il n'y a, j'en ai la confirmation, aucune incompatibilité !

Côté sécurité, nous entretenons d'excellents rapports avec le Lieutenant Jean-Pierre KRIEGEL commandant la COB, l'adjudant chef Christophe SVIONTEK commandant la brigade et l'ensemble des gendarmes. Il convient de noter que les cambriolages se sont un peu calmés depuis quelques mois dans notre secteur. Chacun doit savoir que notre département a connu une hausse importante de ceux-ci du fait de bandes itinérantes. Notre Conseil des Droits et des Devoirs des Familles (CDDF) se réunit régulièrement. Il est présidé par Rémy ANDRIN Adjoint à la sécurité, d'Anne-Marie BEAUCHET et de Muriel FABE Adjointes ainsi que différents partenaires. Les résultats sont positifs ce qui nous a valu les compliments de Monsieur le Sous-Préfet de Verdun ainsi que dans le rapport établi pour la réunion du conseil départemental de

prévention de la délinquance dont le Maire est membre, réuni en Préfecture le 22 novembre. Je vous renvoie au bulletin municipal d'Étain pour des éléments complémentaires.

Côté emploi, avec Philippe GERARDY Vice-Président de la Codecom nous poursuivons la prospection avec quelques projets intéressants pour meubler notre ZAC et notre Zone Industrielle. Ce n'est pas simple compte tenu de la crise économique et ses difficultés dont je viens de parler.

En 2013 côté travaux, la Ville a remplacé la moitié des fenêtres de l'Hôtel de Ville et réalisé la réhabilitation de l'éclairage économique dans la ville. La finition sera effective en 2014. En voirie, nous avons aménagé la rue et le parking de la rue du Contour.

La réfection complète de la toiture de l'Eglise est en cours et se terminera en 2014.

La réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement aux Clairs Chênes a commencé l'an dernier et se poursuivra jusqu'en 2015.

Pour 2014 encore, la Ville va assurer l'accessibilité et l'amélioration de l'accueil du bâtiment communal de la gendarmerie ainsi que l'agrandissement du local mis à disposition d'handisport qui regroupe 290 adhérents, un succès.

La requalification de la rue de Metz est également prévue.

Côté défense de la nature, nous prévoyons cette année, d'installer des ruches sur le toit de la mairie avec la généreuse participation de Monsieur Gilbert Tavet, apiculteur ici présent que je remercie chaleureusement.

Nous prévoyons également des séances d'information et de dialogue avec le Conseil Municipal des Jeunes pour les sensibiliser sur le rôle essentiel des abeilles pour la pollinisation et la bio diversité et les menaces qui pèsent sur elles avec le varroa et le frelon asiatique. Si l'on pouvait transmettre aux jeunes la passion des abeilles, ce serait idéal.

Une autre séance du CMJ se tiendra avec Monsieur J.F Recchioni, Président du Comité Cantonal du Souvenir Français. On ne fait jamais assez pour sensibiliser nos jeunes à la politique de mémoire.

Pour ce qui concerne la CODECOM, elle a poursuivi ses travaux d'entretien, dans la crèche et l'école élémentaire d'Étain.

Elle a soutenu l'association Culture et Traditions Folkloriques en pays d'Étain avec un défilé de chars particulièrement réussi et un spectacle son et lumière pour les 60 ans de cette association : une réussite. Nous avons dénombré entre 3 000 et 3 500 spectateurs, du jamais vu à Étain !

En 2014, elle commencera la construction d'une maison pluridisciplinaire de santé sur l'ancien site de SERVA. Depuis un an et demi, nous avons travaillé avec les professionnels de santé concernés et un architecte. Le projet est prêt, les subventions sollicitées.

Toutefois, je me dois de rappeler que la CODECOM était prête depuis 2004 et qu'elle pouvait encore prétendre à 80 % de subventions voici deux ans.

Ce n'est malheureusement plus ainsi aujourd'hui.

Cette réalisation sera un atout supplémentaire pour les citoyens avec des emplacements prévus pour des nouvelles permanences médicales en plus de celles qui se tiennent Place Jean-Baptiste Rouillon avec chauffage, éclairage, ménage assuré par la Ville d'Étain.

Le deuxième gros projet de la CODECOM sera examiné dès le renouvellement des conseillers communautaires en avril 2014. Je veux parler du nouveau gymnase couplé à deux salles, l'une pour la restauration des élèves de l'école élémentaire, l'autre pour le périscolaire.

Aujourd'hui, nous sommes prêts, les plans sont établis, l'estimation des coûts également. Reste la décision des élus communautaires, après le renouvellement municipal et communautaire.

En 2014, la CODECOM mettra en œuvre les rythmes scolaires gratuits malgré les difficultés rencontrées. Pour l'ensemble de ces financements et malgré la réduction annoncée des dotations de l'Etat, la Ville comme en 2013, maintiendra ses taux d'imposition. La CODECOM ne s'est pas encore prononcée. Je proposerai un maintien des taux. Pour information, le Conseil Général de la Meuse ne les augmente pas cette année.

La Codecom va s'investir pleinement dans le Centenaire de la Grande Guerre. Elle met au point un programme de manifestations d'envergure : conférences, circuits dans les villages, aménagement d'un espace exposition autour du soldat allemand à Gincrey, réhabilitation du canon de marine à Herméville, évocation autour d'André Maginot à Maucourt, évocation historique à rouvres en Woëvre à ne pas manquer courant 2014.

Côté compétence environnement, la Codecom met en place la redevance incitative au 1^{er} Juillet. De l'information vous sera donnée par écrit, des réunions d'informations se tiendront sur le territoire afin de sensibiliser au maximum nos concitoyens au tri sélectif.

Il convient de rappeler un principe simple : plus nous trierons, et plus nous limiterons l'augmentation de la redevance sachant que la TVA, cet impôt injuste, frappe de la même façon tous les citoyens.

Je vous rappelle la récente délibération du Conseil Municipal d'Étain contre l'augmentation de la TVA de 7 à 10% et pour un impôt sur le revenu plus progressif comme dans tous les autres pays européens.

Je tiens à remercier nos équipes administratives et techniques pour leur investissement, leurs compétences. Je suis bien placé pour affirmer que leur tâche est lourde. Nous avons la chance d'être entourés de fonctionnaires consciencieux et réactifs attachés au bon fonctionnement des services publics.

Je tiens à vous donner un exemple, un seul : savez vous que le service administratif de la ville a établi 302 demandes de carte d'identité et 309 passeports en 2013. Pour un passeport, il faut compter 20 minutes. Vous devez savoir que nous établissons les passeports pour toutes les personnes qui nous sollicitent d'où qu'elles viennent.

A cet instant, je tiens simplement à rappeler quelques éléments de la résolution finale de l'association des Maires de France qui s'est tenue en novembre dernier et que j'ai publié dans le bulletin municipal de la Ville.

Je m'en tiens à ce qui me paraît essentiel.

Les Maires de France demandent à l'Etat d'assumer le financement des politiques qu'il impulse et d'être partie prenante d'une transition énergétique sobre et efficace.

Les Maires estiment que la réforme des rythmes scolaires doit tenir compte des contraintes concrètes des collectivités et des coûts qu'elles supportent. L'Etat doit pérenniser ses soutiens financiers et injecter de la souplesse dans le dispositif.

Les Maires souhaitent pouvoir adapter les normes nationales aux réalités du terrain.

On a beaucoup parlé ces derniers temps de l'échec du projet de création d'une communauté d'agglomération autour de Verdun. Le bulletin municipal de la Ville en a rendu compte. Cet échec a été analysé par Madame la Préfète et les Sénateurs suite au dernier vote de la CDCI pour la CA de VERDUN-CHARNY : 30 000 habitants qui n'a obtenu que 9 voix favorables sur 39 suffrages exprimés. Gérard LONGUET a écrit : **les travaux préalables ont laissé des zones d'incertitudes suffisamment vastes pour inquiéter trop de conseils municipaux** » sans parler de la gouvernance avec une volonté hégémonique de la ville de Verdun.

Il ne suffit pas de dire « on prend telle ou telle compétence dans la communauté d'agglo » **il est indispensable de connaître avant, quels contenus on va leur donner.**

On alignera vers le haut ou vers le bas les différentes compétences par rapport à la réalité actuelle des Codecoms ? On fera payer les rythmes scolaires ou pas ? Quel coût pour la restauration ? Quel soutien à l'ILCG, l'ADMR, aux associations, etc ? Je pourrais encore parler de l'entretien des voiries communales.

Il faut savoir que les choix de la future communauté d'agglomération s'imposent à l'ensemble des territoires des ex-codecoms. Nous ne pourrions absolument pas avoir des politiques différentes d'une codecom à l'autre. **Ce sera obligatoirement l'unicité des services d'un secteur à l'autre.**

Si l'alignement des compétences se faisait **vers le bas, c'est-à-dire sur le moins favorable pour les citoyens**, alors, bonjour les dégâts...

Si au contraire, l'alignement se fait **vers le haut, le plus avantageux**, alors on peut discuter sachant que dans cette hypothèse, les dépenses globales de la CA seraient en substantielle augmentation, ce qui réduirait d'autant la manne supplémentaire attendue !

Dans ces conditions, chacun peut comprendre "les zones d'incertitudes" dont parle Gérard Longuet. Dit d'une autre manière, on est dans le brouillard ...

Les Maires de la Vallée de l'Orne en phase avec leurs Elus, et qui représentent près de 75% de la population du territoire, ont clairement affiché leur position. « Laissons Verdun-Charny faire leurs preuves ».

Ensuite, à tout moment, nous pourrions rejoindre la CA créée entre Verdun et Charny, avec un principe fondamental, **ne pas oublier les citoyens.**

Il faudra leur donner la parole avec tous les éléments, sous des formes appropriées incluant le pour et le contre et les faire voter avant toute décision des Elus.

Pour terminer, je tiens à remercier les Vice-présidents de la Codecom, les Adjoints au Maire, l'ensemble des Elus pour leur contribution au travail collectif en faveur des citoyens. On dénigre parfois les Elus, mais il faut savoir qu'ils accomplissent des tâches importantes.

Nous allons poursuivre notre tâche avec esprit de responsabilité pour surmonter les difficultés. Il nous faut du courage. Nous en avons.

Bonne année.